



AVIS AUX MEMBRES

N° 2006 – 101

Le 31 juillet 2006

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ ATI TECHNOLOGIES INC. (ATI) PLAN D'ARRANGEMENT

Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) et la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) désirent vous informer qu'ATI Technologies Inc. (ATI) et Advanced Micro Devices Inc. (AMD) ont annoncé le 24 juillet 2006, leur intention de fusionner. Selon les termes de la transaction, AMD devra acquérir la totalité des actions ordinaires en circulation d'ATI pour la somme de 20,47\$ par action ordinaire d'ATI dont 16,40\$ en espèces et 0,2229 actions ordinaires d'AMD (basé sur le prix de fermeture des actions AMD au 21 juillet 2006).

La transaction a été approuvée par le conseil d'administration de chaque société. La transaction qui est soumise à l'approbation des actionnaires d'ATI ainsi qu'aux approbations réglementaires, est prévue être complétée au cours du quatrième trimestre 2006.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT SOIT EN POSITION ACHETEUR, SOIT EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SONT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, maintenance des systèmes de négociation Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3526 ou le service des opérations de CDCC.

Michel Favreau
Premier vice-président et chef de la compensation

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest
Bureau 700
Toronto, Ontario
M5H 2M5
Tél. : 416-367-2463
Télééc. : 416-367-2473

800, square Victoria
3ième étage
Montréal (Québec)
H4Z 1A9
Tél. : 514-871-3545
Télééc. : 514-871-3530

www.cdcc.ca